



Envoyé en préfecture le 01/12/2022
Reçu en préfecture le 01/12/2022
Publié le 
ID : 060-216004275-20221124-DELIB_82_2022-DE

Mairie de Mortefontaine
18 rue Corot
60128 Mortefontaine
03 44 54 77 86 / 06 07 88 14 25

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre de membres	12		
Présents	10		
En exercice	12		
Qui ont pris part à la délibération	10		
Date de convocation du conseil municipal	18/11/2022		
Secrétaire de séance	François PINSON		
	Membres présents	Membres absents	Représenté par
Jacques Fabre	X		
Chantal Malaquin	X		
Sandra Mazzoni	X		
François Pinson	X		
Frédéric Caron	X		
Anne Philippo	X		
Barbara Dufossé		X	
Patrice Duval	X		
Laurent Huet	X		
Evelyne Laffargue Moreno		X	
Raymonde Lenfant	X		
Marie Odile van Oudheusden	X		

L'an deux mil vingt-deux, le 24 novembre, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques FABRE, Maire.

Délibération n° 82-2022

Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif 2021 du SICTEUB

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif de 2021 du SICTEUB.

Fait et délibéré à l'unanimité les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jacques FABRE

